

Objet : communication externe relative aux subventions du fonds commun « Langue et culture régionales »

Les actions régionales, transfrontalières ou en pays germanophones bénéficient de subventions issues du fonds commun « Langue et culture régionales » qui sont mis en paiement par le GIP-FCIP Alsace.

Le fonds commun « Langue et Culture Régionales » est abondé par la Région Grand Est, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que par l'État.

Afin de garantir à chaque partenaire financeur la visibilité qui lui revient nous vous prions de bien vouloir faire figurer les éléments d'information suivants dans l'ensemble de vos documents de communication externe à destination des parents d'élèves, de la presse ou du grand public (communiqués de presse, sites Internet...) relatifs à ces actions ayant fait l'objet d'un financement.

Mention :

« Cette action est menée avec le soutien financier de la Région Grand Est, du Conseil départemental du Bas-Rhin, du Conseil départemental du Haut-Rhin et de l'État ».

Logotypes :



Certaines actions pourront également être relayées sur twitter. Pour ce faire, les éléments (texte de moins de 140 caractères, photos, vidéos) sont à envoyer à : bernadette.gall@ac-strasbourg.fr
Ou directement par votre compte twitter en ajoutant @DarilvStras